Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Collège Jules Verne - Angoulême > Actualités https://etab.ac-poitiers.fr/coll-jules-verne-angouleme/spip.php?article462 - Auteur : N. Raynaud



Informations Covid-19

publié le 06/03/2020

A l'attention des parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Compte tenu du passage du stade 2 du plan de prévention et de gestion, les recommandations pour les établissements scolaires concernant le Coronavirus (Covid-19) connues ce jour sont les suivantes :

- ▶ Tous les enfants sont accueillis dés le lundi 9 mars au sein de l'établissement, même si l'un des parents fait l'objet de mesure d'isolement car identifié comme "cas contact".
- ▶ Seuls les élèves dont au moins l'un des parents fait l'objet de mesure d'isolement car identifié comme "cas confirmé" ne peuvent rejoindre le collège.
- ▶ Toute personne ayant séjourné dans un "cluster" est accueillie normalement au collège.
- ▶ Concernant les élèves atteints d'une pathologie chronique, le médecin traitant ou, à titre conservatoire le médecin de prévention, peut signifier la nécessité d'une éviction scolaire afin de limiter l'exposition au Covid-19. L'élève bénéfice alors de la continuité pédagogique dés lundi 9 mars.
- Les voyages à l'étranger sont suspendus jusqu'à nouvel ordre selon décision ministérielle. Pour notre collège, cela concerne le voyage en Espagne prévu du 18 au 25 mars 2020. Les modalités de remboursement seront mises en place ultérieurement.

Au sein-même du collège Jules VERNE, des mesures d'hygiène supplémentaires sont mises en place :

- ▶ Affichage des mesures d'hygiène ministérielles,
- ▶ Sensibilisation dés la 1ère heure de cours aux recommandations d'hygiène par les professeurs,
- Lavage des mains dés l'arrivée des élèves au collège,
- Incitation des élèves à limiter tout contact physique rapproché (poignées de main, bises...),
- ▶ Réapprovisionnement régulier de savon et de papier dans les toilettes et le réfectoire,
- Distribution individuelle des couverts, verre et pain au passage au self,
- ▶ Prise en charge immédiate des élèves présentant des symptômes assimilés au Coronavirus (port de masque), et évacuation de l'élève.

Pour plus d'informations je vous remercie de bien vouloir consulter les sites du gouvernement et du Ministère de l'Education Nationale suivants :

a. https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

b.https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-27425

L'ensemble de ces recommandations peut évoluer en fonction du changement de stade, m'amenant éventuellement à vous communiquer de nouvelles directives.

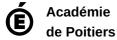
Toutes les équipes du collège sont mobilisées pour assurer l'accueil des élèves dans les meilleures conditions à compter du lundi 9 mars.

Je sais également compter sur vous pour aborder ces questions et ces différentes mesures avec vos enfants afin de traverser cet épisode en toute responsabilité sans céder à une quelconque psychose et/ou panique.

Bien cordialement. Le Principal, D.MAMES

Document joint

■ affiche des mesures d'hygiène ministérielles (PDF de 546.6 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.